

FAi - AR

Formation supérieure d'art
en espace public

**Initiation aux effets
spéciaux : eau, air, feu**

Pour le spectacle vivant, la publicité et le cinéma

Dossier pédagogique 2025

Sommaire

Le stage	3
Public et prérequis	4
Public visé	
Prérequis	
Effectif	
Accessibilité et handicap	
Programme détaillé	5
Objectifs de formation	
Compétences visées	
Contenus	
Déroulé pédagogique	
Évaluation	
En amont	
Pendant	
Après	
Assiduité et suivi de l'exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
Formateurs	10
Informations pratiques	11
Candidature	
Sélection	
Financement	
Difficultés et réclamations	
Contactez-nous	11
La FAI-AR	12
Une structure de référence pour l'espace public	
Création, renouvellement esthétique et innovation	

Le stage

Une formation pour s'initier et pratiquer les principaux effets spéciaux dans le spectacle vivant, la publicité, le cinéma et l'événementiel.

Combinaison de techniques pour la création d'effets de réalité ou de fiction, les effets spéciaux permettent de simuler des phénomènes ou des événements, ils donnent l'illusion de vie à des objets animés, soutiennent un récit, une poésie, illustrent une catastrophe....

Outils au service de l'artistique, ils sont un instrument d'écriture scénique. Leur mise en œuvre s'appuie ainsi sur la collaboration étroite entre le·la metteur·se en scène/réalisateur·rice et le·la responsable des effets spéciaux. Si de multiples procédés ont été trouvés, la recherche est permanente dans ce domaine qui demeure un terrain d'expérimentation et d'invention.

Autour des éléments - l'eau, l'air, le feu -, ce stage aborde les fonctions scénographiques des effets spéciaux, les aspects réglementaires, la sécurité, la méthodologie de production technique et la réalisation de scènes à effets spéciaux. Par une approche pratique basée sur des procédés éprouvés en spectacle ou au cinéma, ce stage prépare les artistes et les technicien·ne·s à la mise en œuvre d'effets spéciaux dans des conditions de sécurité optimales.

DATES	Du 2 au 11 décembre 2025
DURÉE	56 heures - 8 jours
LIEU	Cité des arts de la rue, Marseille
INSCRIPTION	Jusqu'au 17 novembre 2025 (02/11 pour les demandes AFDAS)
FORMATEURS	Pierre Bellivier, Fabien Coulombier, Polo Loridant - Cie La Machine

Public et prérequis

Public visé

Ce stage s'adresse à des artistes professionnel·le·s :

- technicien·ne·s du spectacle vivant, de l'évènementiel, de la publicité ou du cinéma,
- régisseur·se·s généraux·ales et régisseur·se·s techniques,
- agents techniques des collectivités.

Prérequis

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la régie générale ou technique de projets artistiques.

Effectif

De 9 à 15 participant·e·s.

Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante :

accessibilite@faiar.org.

Programme détaillé

Objectifs de formation

- Étudier et pratiquer une grande variété d'effets dans des registres différents et décomposer des techniques et des procédés de mise en œuvre,
- élaborer des chaînes techniques complexes permettant de simuler des phénomènes climatiques, catastrophiques et des effets de réalité ou de fiction,
- mettre en œuvre des effets basés sur différents principes (projection, aspersion, explosion, vibration, mouvement, chute, etc.) selon les notions de plan, de perspective et de profondeur,
- intégrer à ses pratiques la gestion des risques, la réglementation et les procédures de sécurité,
- créer une scène catastrophe de manière autonome et en sécurité.

Compétences visées

Dans une perspective de moyen terme, le stage contribue à ancrer les compétences suivantes :

- Connaître les fonctions scénographiques des effets spéciaux,
- connaître les principaux effets utilisés dans le spectacle, l'événementiel, la publicité ou le cinéma,
- connaître et maîtriser les principes de mise en œuvre,
- maîtriser les outils spécifiques à la mise en œuvre d'effets spéciaux dans l'espace public,
- développer une analyse et une méthodologie applicables à une grande diversité de situations.

Contenus et déroulé pédagogique

Horaires de formation : 9h30-13h / 14h30-18h

Un planning détaillé sera remis à chaque participant·e une fois leur inscription confirmée et validée.

Présentation et fondamentaux

Accueil, présentation de la semaine et auto-évaluation par chaque stagiaire de ses compétences au regard des objectifs de la formation.

Qu'est-ce qu'un effet spécial ?

- Un outil scénographique au service de l'artistique,
- Une chaîne de solutions techniques.

Le cahier des charges et les outils de la conception : schéma de principe.

- Découverte des effets dans les trois grands registres : eau, air, feu,
- présentation du matériel et des procédures,
- mise en œuvre d'effets spéciaux en situation et en sécurité,
- décomposition de la chaîne technique des principaux effets,
- approche des spécificités de chaque registre.

Effets d'eau

Présentation du matériel et mise en œuvre des effets suivants :

- pluie,
- neige,
- ruissellement,
- largages,
- Gerbes.

Approche théorique (demi-journée) :

- réaliser des effets de pluie, analyse des problématiques et résolutions pour l'intérieur ou l'extérieur
- les neiges, du lointain au gros plan,
- réussir un largage,
- gerbe et projection de volumes d'eau,
- le circuit de l'eau, du réservoir à la distribution.

Effets d'air

Approche pratique (demi-journée) : présentation du matériel et mise en œuvre des effets suivants :

- fumées épaisses, brouillard, fumées lourdes, fumerolles, fumée lente,
- lanceurs, canon à air,
- bouillonnement,
- venturis,
- actionneurs pneumatiques.

Approche théorique (demi-journée) :

- les fumées, typologie par le procédé, typologie par des effets,
- tempêtes, rafales et déplacement de particules,
- projection de matière et d'objets, utilisation de réservoirs sous pression - venturis, les ballasts, actionneurs pneumatiques, compresseur, pressostat, distributeurs, et système de déclenchement.

Effets de feu

Approche théorique : Effets de flammes / effets pyrotechniques :

- comprendre la combustion : le triangle du feu,
- notion de Sécurité incendie,
- articles pyrotechniques et usages,
- les hydrocarbures,
- le propane : propriétés,
- allumage et contrôle,
- étude de cas : le brûleur de montgolfière.

Approche pratique - Présentation du matériel et mise en œuvre :

- flammes - explosions,
- impacts de balles,
- rampe à gaz.

MODULE 3

Notions de physique et mécanique des fluides

- notions de débit et pression,
- force, vitesse et poussée,
- dimensionnement de l'effet par calcul de pression,
- rapport de débit et division des capacités par ajout d'effets,
- moyens de contrôles et de régulation.

MODULE 4

Les exigences de la sécurité

- sécurité des opérateurs,
- évaluation des risques,
- formation des équipes,
- sécurité du public : mettre en œuvre des effets dans l'espace public,
- obtenir des autorisations: vers une stratégie de communication avec les autorités référentes.

MODULE 5

Exercice d'application et bilan

Exercice d'application : production d'une scène catastrophe en décor intérieur pour le cinéma

Élaboration :

- présentation du cahier des charges,
- recherche d'effets à réaliser,
- étude de faisabilité,
- écriture d'un scénario, plans séquence et story-board.

Production :

- construction,
- réalisation des effets,
- tournage.

Bilan du stage

Évaluation

En amont

En amont de la formation, un échange avec l'équipe pédagogique permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du·de la participant·e.

Pendant

Le développement des compétences se fait grâce notamment à :

- Des apports théoriques et des exercices pratiques permettent d'appréhender les spécificités méthodologiques, réglementaires et techniques des effets spéciaux.
- par une approche thématique, la formation aborde les principaux types d'effets spéciaux et le détail des principes de mise en œuvre,
- des manipulations pratiques et un exercice grandeur réelle permettent de mettre en cohérence la méthode globale applicable à des situations diverses,
- un exercice final permet de mobiliser l'ensemble des apports de la formation.

L'évaluation et appréciation des résultats

- L'exercice final consiste en l'élaboration, la répartition des rôles et le tournage d'une scène catastrophe à effets spéciaux. Cet exercice sert de base à l'évaluation des stagiaires par l'équipe pédagogique,
- un bilan collectif et des retours individualisés permettent d'évaluer l'adéquation entre les objectifs annoncés, les attentes des stagiaires et la réalisation de la formation.

Après

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire est adressé aux participant·e·s six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.



Assiduité et suivi de l'exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les participant·e·s et par l'intervenante permettent le suivi d'assiduité. L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- **Pédagogiques :**

Dossier et programme pédagogiques prévisionnels remis aux stagiaires en amont du stage ; documentation en lien avec les thématiques abordées ; maquettes de systèmes de réalisation d'effets spéciaux ; accès à internet ; accès à une imprimante et petit matériel de bureau. Accès gratuit aux MOOC "Create in public space" et "Les droits culturels en espace public : habiter, coopérer, créer", à un espace documentation et ouvrages de référence, à un Environnement Numérique de Travail.

- **Moyens techniques :**

Les équipements de la FAI-AR à la Cité des arts de la rue sont composés de salles de cours équipées de tableau et vidéo projecteur ; d'espaces communs de détente et de restauration ; d'ateliers dédiés à la construction en intérieur et extérieur. Le matériel, les outils et consommables nécessaires à la découverte et la mise en œuvre des effets spéciaux abordés sont mis à la disposition des stagiaires ainsi que des éléments de décor.

- **Encadrement :**

3 formateurs, 1 coordinatrice pédagogique, 1 assistante pédagogique et administrative, 1 régisseuse.

Formateurs

Pierre Bellivier

Construction de décors et de machines de spectacles

Il est constructeur de décors et de machines de spectacles depuis 10 ans. Il travaille principalement pour la Cie La Machine. Du fait d'une formation initiale industrielle, en mécanique et automatisme, ses compétences sont transversales. Depuis le bureau d'études jusqu'à la manipulation, pourvu qu'il y ai du mouvement ! Formé au jeu du Propane par Polo Loridant, il travaille aussi pour la Cie Coup de Foudre où il joue aussi avec l'électricité.

Fabien Coulombier

Régisseur effets spéciaux

Il intervient dans le spectacle vivant depuis 1994, aux côtés de compagnies de rue dont Katertone, Le Phun, Les Commandos Percu et depuis 2008 avec La Machine, en tant que régisseur effets spéciaux. Directeur de production, directeur technique et artificier, il évolue sur des spectacles à grand format mêlant pyrotechnie et effets spéciaux.

Polo Loridant

Directeur effets spéciaux

Immergé dans le spectacle de rue depuis plus de 20 ans, il développe un univers artistique original et détonnant ! Il met à profit ses compétences de constructeur, de plombier et de musicien dans des performances alliant flammes, eau, gaz et sonorités débridées. Aujourd'hui directeur effets spéciaux, il collabore avec La Machine depuis sa création et est auteur associé des "Mécaniques Savantes".

Informations pratiques

DATES Du 2 au 11 décembre 2025

LIEU Cité des arts de la rue, Marseille

COÛT DU STAGE 4 480€ net de taxes par stagiaire

Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres OPCO), France Travail, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au·à la stagiaire qui pourra entamer les démarches adéquates.

Difficultés et réclamation

Si le·la participant·e rencontre des difficultés pendant le stage, il·elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : formation.continue@faiar.org

Candidature

Candidature en ligne jusqu'au 17 novembre 2024 (02/11 si vous souhaitez demander une prise en charge AFDAS) sur www.faiar.org/formation-continue

La candidature se déroule suivant les étapes suivantes :

- une fois le dossier de candidature reçu, un entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique aura lieu pour évaluer la pertinence du choix de formation,
- Envoi d'un mail de prise en compte de la candidature, comprenant un devis, de la part de l'équipe pédagogique

Une fois le devis réceptionné par le·la candidat·e, celui·celle-ci doit procéder à sa demande de financement, le cas échéant.

Sélection

Lorsque le nombre de candidatures est supérieure à celui des places disponibles, l'équipe pédagogique effectue une sélection des stagiaires sur la base :

- des critères pédagogiques liés au bon déroulement du stage (mixité, homogénéité des profils, priorité donnée aux binômes...),
- des possibilités de financements,
- de la date de candidature (priorisée par ordre d'arrivée).

La participation au stage est confirmée une dizaine de jours avant le début du stage par mail.

Contactez-nous

Équipe formation continue

formation.continue@faiar.org

Téléphone : +33 (0)4 91 69 74 67

Adresse : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Site web : www.faiar.org

La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ric-e-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Soutenu
par



VILLE DE
MARSEILLE

